



M-ISM-6-28-XX-01-F

Management des sportifs de haut niveau et techniques d'aide à la décision

COORDINATOR¹	Lionel Maltese
PROFESSOR	Dr. Béatrice Barbusse et Dr. Jaime Gil Lafuente
OFFICE	Room 313a
TELEPHONE	04 91 82 78 00
E-MAIL	lionel.maltese@euromed-management.com
OFFICE HOURS	Sur rendez-vous
CLASSROOM(S)	
COURSE HOURS	See timetable section

COURSE DELIVERABLE	DUE DATE	WEIGHT ON FINAL GRADE
Examen 1 : Etude de cas		50 %
Examen 2 : Présentation & rapport de groupe		50 %

Euromed Management et ses professeurs vous encouragent à considérer vos Pro-Acts, vos missions entreprises et vos stages comme des occasions privilégiées pour l'application des réflexions, des théories, des concepts et des outils présentés durant ce cours²

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est double :

1. Sensibiliser les étudiants aux méthodes de management des sportifs de haut niveau.
2. Faire connaître aux étudiants la base de la logique floue et son utilisation pour la prise de décision dans le sport.

Contribution du cours aux « Learning goals » du cluster

Dans le contexte du management des athlètes de haut niveau et des choix en termes de recrutement, ce séminaire permet de comprendre les techniques organisationnelles et managériales de contrôle des actifs indispensables à la production de spectacles sportifs.

Contribution du cours à l'application d'une pensée critique

Le transfert et la remise en cause des méthodes de management des ressources humaine et de technique d'aide à la décision sont au cœur de cet enseignement.

Description du cours

L'objectif du cours est d'une part de comprendre dans quelle mesure le management des Hommes est un des leviers de la performance sportive (séances 1 et 2) et d'autre part d'appréhender les contours managériaux des sportifs de haut-niveau dans un cadre qui se professionnalise de plus en plus (séances 3, 4 et 5).

Dans un souci de performance sportive durable (pour les sportifs et les organisations qui les emploient), c'est un management responsable et intégré des sportifs de haut-niveau qui est mis en avant.

Cette approche revient premièrement à endogénéiser la variable éthique dans l'activité d'encadrement afin d'éviter les dérives contemporaines du monde sportif de haut-niveau (dopage, blessures physiques à répétition, phénomène d'addiction, faillite...).

Deuxièmement, elle consiste à avoir une approche systémique de la performance sportive et s'oppose ainsi à une approche compartimentée (les dimensions sportives d'un côté, de l'autre les dimensions économiques). Cela revient surtout à considérer le sportif comme un Homme à part entière et non pas seulement comme un joueur.

Enfin l'approche proposée est sociologique (voire parfois socio-économique) car la sociologie a comme particularité de s'intéresser particulièrement aux corrélations milieu/individu. Or le management des sportifs de haut-niveau fait partie du contexte des sportifs.

Compétences visées :

Savoirs :

- Savoir identifier les outils d'encadrement des ressources humaines et en comprendre les enjeux
- Connaître les différentes catégories de sportifs (haut-niveau, amateur, professionnel)
- Repérer les spécificités managériales formelles et informelles du facteur humain en milieu sportif
- Connaître des notions de coaching individuel et d'équipe

Savoirs-faire :

- Diagnostiquer une situation organisationnelle
- Caractériser les problèmes humains en situation professionnelle

- Concevoir une action de team-building

Savoirs-être :

- Avoir une attitude compréhensive
- Développer des qualités relationnelles

Savoirs-devenir :

- Prendre des décisions managériales adaptées en milieu sportif
- Concevoir une stratégie managériale du facteur humain en milieu sportif

LECTURES SUPPLEMENTAIRES

Allard-Poesi F., *Management d'Equipe*, Dunod, coll. « Les Topos », paris, 2003

Béatrice Barbusse, « Le management des professionnels du sport. Le cas d'un club de handball », *Revue Française de Gestion*, « Le management des professionnels (coordonné par M.Thévenet), numéro 168-169, novembre-décembre 2006, p. 107-123.

Béatrice Barbusse, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *L'Année Sociologique*, « Sociologie du sport en France, aujourd'hui », Volume 52/2002-n°2, p.391-415.

Béatrice Barbusse, « L'instrumentalisation du sport par l'entreprise : caractérisation et examen critique », *Management & Conjoncture sociale*, spécial « Sport et management », Hiver 2001-2002, p. 28-35.

 Desbordes M., [Falgoux, J.](#), Platini, M.: “Organiser un évènement sportif” (2th ed.) Editions d’Organisations. Paris, 2004.

 Desbordes M., Ohl, F., Tribou, G.: “Marketing du sport” (2th ed.) Economica. Paris, 2001.

 Desbordes M.: “Gestion du sport” Vigot. Paris, 2000.

 Gil Aluja, J.: “La gestión interactiva de los recursos humanos en la incertidumbre”. Ceura, Madrid, 1996.

 Gil Aluja, J.: “Selección de personal: el problema de la polivalencia y el de la uniformidad”. Cuadernos CEURA, 1987.

 Gil-Lafuente, J. “El mejor sistema de designación arbitral: el algoritmo húngaro”. Actas del International Congress ACSEG 2002, 167-180, Boulogne-Sur-Mer, Noviembre 2002.

 Gil-Lafuente, J. “The best systems for appointing referees”. Sergiy Butenko, Jaime Gil Lafuente and Panos M. Pardalos (ed.), Economics, management and optimization in sports, 101-120. Springer, Berlin, 2004.

 Gil-Lafuente, J. “Una herramienta óptima de designación arbitral basada en las lógicas multivalentes”. Actas del XI Congreso Internacional AEDEM, 491-498, Paris, Septiembre 2002.

- 📖 *Gil-Lafuente, J. and others: "Economics, Management and Optimisation in Sports", (Butenko, S., Pardalos, P. y Gil Lafuente, J. Ed.). Springer-Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, 2004.*
- 📖 *Gil-Lafuente, J. and others: "Les Universitats en el Centenari del Futbol Club Barcelona. Estudis en l'àmbit de l'esport", (J. Gil Aluja Ed.). Edicions FC Barcelona. Ed. Milladoiro, Santiago de Compostela, 1999.*
- 📖 *Gil-Lafuente, J. and others: "Marketing et Football : une Perspective Internationale", (Bolle, G., Desbordes, M. Ed.). Ed. PUS (Presses Universitaires du Sport), Paris, 2005.*
- 📖 *Gil-Lafuente, J.: "Algoritmos de la Excelencia. Claves para el Éxito en la Gestión Deportiva". Ed. Milladoiro, Publicaciones del F.C. Barcelona, Vigo, 2002.*
- 📖 *Gil-Lafuente, J.: "Marketing para el Nuevo Milenio. Nuevas técnicas para la gestión comercial en incertidumbre." Ed. Pirámide, Madrid, 1997.*
- 📖 Kaufmann, A. y Gil Aluja, J. "Introducción de la teoría de los subconjuntos borrosos a la gestión de las empresas". Milladoiro, 1986.
- 📖 Kaufmann, A. y Gil Aluja, J. "Técnicas especiales para la gestión de expertos". Milladoiro, Santiago de Compostela, 1993.
- 📖 Kaufmann, A. y Gil Aluja, J. "Técnicas operativas de gestión para el tratamiento de la incertidumbre". Milladoiro, Santiago de Compostela, 1987.

CONTENU DU COURS ET EMPLOI DU TEMPS

SEANCES / JOUR	THEMATIQUES	LECTURES	EVALUATIONS	TRAVAUX
1 & 2	<p>Les ressorts contextuels de la performance sportive : pour une approche sociologique du management des sportifs de haut niveau</p> <p><i>Problématique : Il s'agit lors de ses deux séances de visiter quelques concepts et outils sociologiques utiles à la compréhension des logiques d'action des individus et en particulier des sportifs d'aujourd'hui et donc d'identifier quelques éléments de savoirs sociologiques immédiatement opérationnels en management des RH.</i></p>	<p>→ Béatrice Barbusse, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », L'Année Sociologique, « Sociologie du sport en France, aujourd'hui », Volume 52/2002-n°2, p.391-415.</p>		
3, 4 & 5	<p>Pour un management responsable et intégré des sportifs de haut-niveau</p> <p><i>Pour comprendre les contours et les difficultés du management des sportifs de haut-niveau, il convient d'objectiver le cadre contemporain du sport professionnel et de sa professionnalisation (séances 3 et 4) et de caractériser le sens de son évolution. Enfin, il s'agira de montrer les difficultés de mettre en œuvre un management responsable et intégré des sportifs de haut-niveau au travers d'une étude de cas.</i></p>	<p>→ Béatrice Barbusse, « Le management des professionnels du sport. Le cas d'un club de handball », Revue Française de Gestion, « Le management des professionnels (coordonné par M.Thévenet), numéro 168-169, novembre-décembre 2006, p. 107-123.</p>		
6	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vrais besoins de la gestion sportive • Introduction à la logique floue • Différences entre probabilité et possibilité dans le sport • L'importance des distances pour les prises de décisions. 	<p>→ Desbordes M., Ohl, F., Tribou, G.: "Marketing du sport" (2th ed.) Economica. Paris, 2001.</p>		
7	<p>Prises de décisions dans le sport</p>	<p>→ Gil-Lafuente, J. and others: "Economics,</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> • Modèles et algorithmes pour la prise de décisions dans le sport 	Management and Optimisation in Sports”, (Butenko, S., Pardalos, P. y Gil Lafuente, J. Ed.). Springer-Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, 2004.		
8	Décisions principales pour le produit sportif (I) <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d’un joueur • Assignment par postes 	→ Gil-Lafuente, J. and others: “Marketing et Football : une Perspective Internationale”, (Bolle, G., Desbordes, M. Ed.). Ed. PUS (Presses Universitaires du Sport), Paris, 2005.		
9	Décisions principales pour le produit sportif (II) <ul style="list-style-type: none"> • Regroupement de sportifs • La polyvalence des joueurs 	→ Gil-Lafuente, J. and others: “Economics, Management and Optimisation in Sports”, (Butenko, S., Pardalos, P. y Gil Lafuente, J. Ed.). Springer-Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, 2004		
10	Autres prises de décisions <ul style="list-style-type: none"> • Assignations arbitrales • L’endroit parfait pour une grande finale 	→ Gil-Lafuente, J.: “Marketing para el Nuevo Milenio. Nuevas técnicas para la gestión comercial en incertidumbre.” Ed. Pirámide, Madrid, 1997.		Exercices & contrôle des exposés oraux

PROCEDURES D'EVALUATION

Evaluations

Examen 1 : Etude de cas sur table individuelle	50%
Examen 2 : Présentation et rapport de groupes	50 %

CRITERES D'EVALUATION

Examen sur table : étude de cas et questions de cours (B Barbusse) : 50 %

Présentation et rapport de groupes (J G Lafuente) : 50 %

Participation des étudiants en cours (20 % de la note) :

Rapport (travail) à présenter (80 % de la note) :

- Nouvelles applications des modèles et algorithmes : 60 %
- Présentation orale et écrite : 40 %

BIOGRAPHIE

Béatrice Barbusse

Docteur en Sociologie. Maître de Conférences sociologie - ressources humaine Université Paris 12. Présidente d'un club professionnel de handball masculin depuis janvier 2007: U.S.Ivry handball, 35 salariés, 2,4 millions d'euros de budget, 27 collectifs, un centre de formation, une équipe masculine en D1 depuis 50 années consécutives, champion de France 2007, Top 16 européen en 2008, demi-finaliste de la Coupe de France 2008. Ancienne sportive de haut-niveau (handball), 1983-1996

Jaime Gil Lafuente

Docteur en Sciences Économiques et de Gestion (Universitat de Barcelona). Professeur Economie & Marketing sportif Université de Barcelone. Co-Directeur du Master "Dirección de marketing estratégico de las entidades deportivas" (Université de Barcelone). Conseiller auprès de la direction du FC Barcelone.

.ACADEMIC FRAUD

Definition

Academic fraud is an act by a student, which may result in a false academic evaluation of that student or of another student. Without limiting the generality of this definition, academic fraud occurs when a student commits any of the following offences:

- a) Commits plagiarism or cheating of any kind.
- b) Submits a work of which the student is not the author, in whole or in part (except for duly cited quotations or references). Such work may include an academic paper, an essay, a test, an exam, a research report, and a thesis, whether written, oral, or in another form.
- c) Presents research data, which has been falsified or concocted in any way.
- d) Attributes a purported statement of fact or reference to a source which has been concocted.
- e) Submits the same piece of work or a significant part thereof for more than one course, or a thesis or other work which has already been submitted elsewhere, without written authorization of the professors concerned and/or of the academic unit concerned.
- f) Falsifies an academic evaluation, misrepresents an academic evaluation, uses a forged or falsified academic record or supporting document, or facilitates the use of a falsified academic record or supporting document.
- g) Undertakes any other action for the purpose of falsifying an academic evaluation.

Sanctions

A student who has committed or attempted to commit academic fraud, or who has been a party to academic fraud, will receive one of the sanctions below, as determined by the Disciplinary Committee:

- a) A mark of zero for the work concerned;
- b) A mark of zero for the course concerned;
- c) Suspension from the programme for a period of one year;
- d) Withdrawal from the programme.

Les sanctions suivantes sont extraites du Règlement intérieur applicable à tous les étudiants :

The Programme Director will decide to convoke a student to a Disciplinary Committee hearing if there is judged to be sufficient cause due to non respect of the rules & regulations (such as, for example, cheating in an exam, plagiarism, inappropriate behaviour).

Depending on the nature and seriousness of the problem, the Disciplinary Committee may decide to:

- impose pedagogical sanctions (zero grade for a test, a subject or all the grades in a session, banned from all exams, etc)

- give a written warning (recorded in the student's file but with no impact on the final graduation jury),
- a reprimand (recorded in the student's file. The student will not be given any leeway during the graduation jury),
- temporary exclusion from the programme,
- expulsion from the programme.

En cas de manquement jugé suffisamment grave d'un étudiant à une règle de fonctionnement ou de comportement (tel que, par exemple, la fraude en examen ou le plagiat), le Directeur du Programme peut décider de convoquer l'étudiant à un Conseil de discipline.

Selon la nature et la gravité du problème constaté, ce Conseil de discipline peut prononcer :

- des sanctions pédagogiques (zéro à une épreuve, à la matière ou à toutes les notes de la session, interdiction de se présenter à des épreuves,...),
- un avertissement (noté dans le dossier de l'étudiant, sans incidence lors du jury de diplôme)
- un blâme (noté dans le dossier de l'étudiant, l'étudiant ne pourra bénéficier d'aucune indulgence lors du jury de diplôme),
- une exclusion provisoire du programme,
- une exclusion définitive du programme.